

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	13.04.2025	000000000050590359	Date de la première version publiée: 03.08.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ARDROX 947 (12,5 KG)

Code du produit : 000000000050590359

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119488716-22

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : 6PXT-J2MP-S006-1P5X

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Absorbant

Restrictions d'emploi recommandées : Autres utilisations que celles recommandées

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

Chemetall S.A.S.
Carré 92 - Immeuble G2 8 avenue des
Louvresses
92622, Levallois-Gennevilliers
France
+33.(0)1.47.15.38.00



Distribué par : CHIMIMECA SAS
17 BD Marcel Dassault 69330 JONAGE
Courriel - contact@chimimeca.com

Téléphone: +33.(0)1.47.15.38.00
adresse E-Mail: sds.global-chemetall@basf.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél.: + 33 (0)1 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

+49 180 2273-112

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	13.04.2025	0000000000505903 59	Date de la première version publiée: 03.08.2022

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances et mélanges auto-échauffants, Catégorie 2

H252: Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H252 Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Stockage:

P407 Maintenir un intervalle d'air entre les piles ou les palettes.
P413 Stocker les quantités en vrac de plus de 100 kg à une température ne dépassant pas 30°C.
P420 Stocker séparément.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

carbone

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
3.0	13.04.2025	0000000000505903 59	06.12.2024 Date de la première version publiée: 03.08.2022

REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : composés organiques

Composants

Remarques : Aucun ingrédient dangereux

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	: Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés. En cas de doute, ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. S'éloigner de la zone dangereuse. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
En cas d'inhalation	: Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
En cas de contact avec la peau	: Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.
En cas de contact avec les yeux	: Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de con-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
3.0	13.04.2025	0000000000505903 59	06.12.2024 Date de la première version publiée: 03.08.2022

tact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Ne PAS faire vomir.
Rincer la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

Risques : Les poussières peuvent causer une irritation mécanique des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'antidote spécifique connu.
Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Pulvérisateur d'eau
Poudre sèche
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux (voir chapitre 10).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Il se peut qu'un appareil respiratoire approprié soit nécessaire.

Information supplémentaire : En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
3.0	13.04.2025	0000000000505903 59	06.12.2024 Date de la première version publiée: 03.08.2022

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Garder à l'écart des sources d'inflammation.
Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.
Pour le personnel non urgentiste:
Pour les intervenants d'urgence:
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Éviter l'inhalation de la poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Éviter la formation de poussières.
Contenir et collecter mécaniquement et éliminer en conformité avec la réglementation locale.
Assurer une ventilation adéquate.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipients de stockage.
Il est interdit de fumer, manger et boire dans les zones d'application. Se reporter à la rubrique 8 pour en savoir plus sur la protection personnelle. Se conformer aux lois sur la santé et

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
3.0	13.04.2025	0000000000505903 59	06.12.2024 Date de la première version publiée: 03.08.2022

- la sécurité au travail.
Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux.
Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.
Protéger de l'humidité.
Éviter la formation de poussière.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées. Éviter la formation de poussière.
- Mesures d'hygiène : Retirer les vêtements souillés et les jeter en prenant des précautions. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver à l'écart de la chaleur. Eviter l'éclairage naturel direct. Fermer les conteneurs avec attention après ouverture et les stocker verticalement afin d'éviter des fuites. Défense de fumer. Pas d'admission pour le personnel non autorisé. Stocker uniquement dans des conteneurs réservés à ce produit. Respecter les étiquettes de mise en garde. Protéger de l'humidité. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Précautions pour le stockage en commun : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.
- Température de stockage recommandée : 5 - 40 °C
- Matériel d'emballage : Matière appropriée: Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), polyéthylène téréphtalate (PET), Polypropylène

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : D'autres informations sont contenues dans la Notice Technique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
3.0	13.04.2025	0000000000505903	06.12.2024
		59	Date de la première version publiée: 03.08.2022

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Remarques : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. caoutchouc chloroprène (CR) - 0,5 mm épaisseur de revêtement caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement Gants en caoutchouc butylique - épaisseur: 0.5mm Indice de protection 6, correspondant à un temps de perméation >480 minutes selon la norme EN ISO 374-1. Le gant de protection devra être testé pour son aptitude particulière (par exemple : résistance mécanique, compatibilité avec le produit, propriétés anti-statiques). Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Protection préventive de la peau

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection résistant aux produits chimiques conforme à la norme DIN EN 13034 (type 6)

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Filtre de type : Type protégeant des particules (P)

Mesures de protection : Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile.
Si ce n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs sous les limites d'exposition en milieu de travail, utiliser des respirateurs certifiés adéquats.
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.
Éviter de respirer les poussières.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
3.0	13.04.2025	0000000000505903	06.12.2024
		59	Date de la première version publiée:
			03.08.2022

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	solide
Couleur	:	noir
Odeur	:	inodore
Seuil olfactif	:	non déterminé
Point/ intervalle de fusion	:	non déterminé
Point/intervalle d'ébullition	:	Etude non réalisable pour des raisons techniques.
Inflammabilité	:	Ne brûle pas
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	non déterminé
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	> 200,00 °C
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
pH	:	substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	non déterminé (23 °C)
		non déterminé (40 °C)
Temps d'écoulement	:	Non applicable
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable aux mélanges.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
3.0	13.04.2025	0000000000505903	06.12.2024
		59	Date de la première version publiée:
			03.08.2022

Pression de vapeur : non déterminé (20 °C)
non déterminé (50 °C)
Le produit est un solide non volatil.

Densité : 0,230 g/cm³ (20 °C)

Densité de vapeur relative : Le produit est un solide non volatil.

Caractéristiques de la particule
Taille des particules : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Combustibilité soutenue : Maintient la combustibilité: non
Méthode de mesure: Test UN L2

Substances auto-échauffantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.

Taux de corrosion du métal : Non corrosif pour les métaux.

Taux d'évaporation : non déterminé

Miscibilité avec l'eau : non miscible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : La poussière peut former avec l'air un mélange explosif.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter l'éclairage naturel direct.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
3.0	13.04.2025	0000000000505903 59	06.12.2024 Date de la première version publiée: 03.08.2022

Éviter la formation de poussière.
Chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
3.0	13.04.2025	0000000000505903 59	06.12.2024 Date de la première version publiée: 03.08.2022

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
3.0	13.04.2025	0000000000505903	06.12.2024
		59	Date de la première version publiée:
			03.08.2022

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| Produit | : | Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées. |
| Emballages contaminés | : | Les conteneurs qui ne sont pas correctement vidés doivent être éliminés conformément à la directive 2008/98/CE.
Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés. |
| Code des déchets | : | Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- | | | |
|------|---|---------|
| ADN | : | UN 1362 |
| ADR | : | UN 1362 |
| RID | : | UN 1362 |
| IMDG | : | UN 1362 |
| IATA | : | UN 1362 |

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- | | | |
|------|---|---------------|
| ADN | : | CHARBON ACTIF |
| ADR | : | CHARBON ACTIF |
| RID | : | CHARBON ACTIF |
| IMDG | : | CHARBON ACTIF |
| IATA | : | CHARBON ACTIF |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	13.04.2025	0000000000505903	Date de la première version publiée: 03.08.2022
		59	

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 4.2	
ADR	: 4.2	
RID	: 4.2	
IMDG	: 4.2	
IATA	: 4.2	

14.4 Groupe d'emballage

ADN	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: S2
Numéro d'identification du danger	: 40
Étiquettes	: 4.2
ADR	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: S2
Numéro d'identification du danger	: 40
Étiquettes	: 4.2
Code de restriction en tunnels	: (E)
RID	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: S2
Numéro d'identification du danger	: 40
Étiquettes	: 4.2
IMDG	
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 4.2
EmS Code	: F-A, S-J
IATA (Cargo)	
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 472
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Spontaneously Combustible
IATA (Passager)	
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 472
Groupe d'emballage	: III

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
3.0	13.04.2025	0000000000505903	06.12.2024
		59	Date de la première version publiée:
			03.08.2022

Étiquettes : Substance, liable to spontaneous combustion

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)	: Non applicable
REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).	: Non applicable
Règlement (CE) relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	: Non applicable
Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte)	: Non applicable
REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)	: Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impli-	Non applicable
---	----------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	13.04.2025	0000000000505903 59	Date de la première version publiée: 03.08.2022

quant des substances dangereuses.

Maladies Professionnelles : Non applicable
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation pour une utilisation sûre a été réalisée pour le mélange et le résultat est documenté aux rubriques 7 et 8 de la FDS

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé;

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



We create chemistry

Chemetall
expect more⁺

ARDROX 947 (12,5 KG)

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.12.2024
3.0	13.04.2025	0000000000505903 59	Date de la première version publiée: 03.08.2022

NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations : Pour les systèmes multi-packs, se référer aux fiches de données de sécurité de chacun des composants
Réservé aux utilisateurs professionnels.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR